

## **Faisons le point sur la situation de la compagnie FWU Luxembourg, Le triangle de sécurité fonctionne-t-il vraiment ?**

Le régulateur du secteur des assurances luxembourgeois (CAA ou Commissariat aux Assurances) a publié le 19 juillet 2024 une lettre d'information sur l'insolvabilité de l'assureur FWU, filiale du groupe allemand FWU.

Dans cette lettre d'information, le CAA indique procéder au **blocage** des valeurs représentatives des provisions techniques afin d'empêcher la compagnie d'assurance, qui est en sursis de paiement, d'utiliser les avoirs des clients pour faire face à ses propres dettes. ([https://www.caa.lu/uploads/documents/files/Insolvabilite\\_de\\_FWU\\_Life\\_Insurance\\_LUX\\_SA\\_2024\\_0719.pdf](https://www.caa.lu/uploads/documents/files/Insolvabilite_de_FWU_Life_Insurance_LUX_SA_2024_0719.pdf))

### **Le triangle de sécurité montre donc toute son efficacité et protège les avoirs des clients.**

**Pour rappel et contrairement à la France, à Luxembourg les actifs des clients sont ségrégués dans le bilan de l'assureur et ne sont pas touchés par une faillite de l'assureur. Raison pour laquelle, la France ne garantit que 70.000 € pour les clients en cas de faillite d'un assureur.**

Rappelons que le CAA contrôle les compagnies d'assurances vie :

- Par des contrôles sur place ou sur pièces afin de de s'assurer du respect des règles, notamment de distribution et de respect des intérêts des clients
- Trimestriellement par le biais des reportings

Mais revenons un peu en arrière pour comprendre cette situation.

**Le 4/08/2022**, le CAA a publié deux sanctions à l'encontre de la compagnie FWU :

- Une pour défaut de respect de la politique de surveillance et gouvernance produit, assortie d'une amende de 200 000€ et **d'une interdiction de commercialisation des produits sur le marché français.**
- Une pour défaut de calcul relatif aux provisions techniques.

La surveillance de la compagnie FWU par le CAA n'a donc pas débuté cette année puisque celle-ci ne pouvait plus commercialiser de contrats en France **depuis Août 2022.**

Il est intéressant de lire le rapport SFCR 2022 de FWU qui reprend cette interdiction et qui indique que FWU révisé la tarification des ses contrats afin d'en augmenter la rentabilité et la valeur de rachat dans les premières années.

Il s'agit, en résumé :

- De contrats avec de fortes pénalités de rachats sur les premières années.
- De contrats destinés à des petits investisseurs via une souscription en ligne (une valeur moyenne de 16 000€ par contrat selon le rapport SFCR)

**Cette petite société n'est absolument pas représentative du secteur des assurances à Luxembourg.**

**KMC Finance, en tant que courtier leader de la place, se repose uniquement sur ses partenaires assureurs, parmi les plus grands joueurs européens, et ne s'adresse, à travers un service sur mesure qu'à une clientèle aisée**

**Par l'intermédiaire de nos services, nos clients recherchent la sécurité financière, une gestion financière flexible et personnalisée (à Luxembourg, en Suisse, en France ou dans l'UE), une diversification des supports d'investissement, la possibilité d'investir dans plusieurs devises, une planification successorale sur mesure et une relation de confidentialité et de confiance avec leur conseiller.**

**En résumé :**

- Le CAA contrôle en permanence les compagnies d'assurance vie établies à Luxembourg**
- Le « triangle de sécurité » démontre son efficacité dans un objectif de protection des clients et de leurs avoirs.**